



Contrôle médical au PREJ de Nîmes

Les surveillants ont-ils l'exclusivité ???

DISP TOULOUSE

Le 5 juillet 2023

Une fois de plus, certaines méthodes attirent notre attention sur ce PREJ dont les fonctionnaires sont au bord de l'épuisement professionnel.

Le « deux poids, deux mesures », règle en place depuis des lustres, perdure. Si bien que les contrôles des arrêts maladies sont réservés aux agents alors même qu'au niveau de l'encadrement les statistiques parlent d'elle-même, sans pour autant qu'aucun ne soit pour le coup contrôlé.

La période de l'apaisement n'aura pas lieu et les souffleurs de braises continuent leur œuvre, se plaignant d'être les victimes du groupe, à l'aide d'arguments à faire pleurer dans les chaumières.

Lorsqu'un agent est reçu en entretien pour se faire réprimander sur son arrêt, le discours officiel est l'inquiétude de la chefferie quant à la santé de l'agent.

Une inquiétude pour la santé physique et moral des agents si prononcée, qu'encore dernièrement, certains personnels ont travaillé 12 jours d'affilée, sur du volontariat évidemment, on viendra certainement expliquer qu'ils pouvaient refuser. La charte des temps est à géométrie variable et l'accident de Valenciennes semble déjà bien loin malheureusement.

Une inquiétude si prononcée pour la santé des agents alors qu'on leur retire la possibilité d'aller se restaurer sur les endroits conventionnés, quitte à les virer des camions afin de respecter à la lettre le régime alimentaire imposé par la royauté.

Une inquiétude si prononcée pour la santé mentale des agents alors que certains départs de mission sont calculés au quart d'heure prêt afin de supprimer le taux repas de l'agent.

Notre Ministre, dans une allocution du 30 juin 2023 disait : « La revalorisation des métiers de la justice va se poursuivre dans les années à venir. Elle passe par une amélioration des conditions de travail. »

Il faudra alors peut être expliquer à certains cadres, que les conditions de travail ne se résument pas à la seule distribution de cafetières, de fauteuils ou d'autres petits matériels, mais par une prise de conscience axée sur la bienveillance professionnelle et la recherche constante de l'amélioration des conditions d'exercice des personnels.

Trouver des solutions individuelles à des problèmes individuels, trouver des solutions collectives à des problèmes collectifs, chercher à faire le bien et non à rendre un cadre toujours plus restrictif à l'heure où les personnels sont au bord de la crise de nerf.

Malheureusement, tout ça ne s'apprend pas, c'est une valeur intrinsèque. Et lorsqu'on nous donne un petit pouvoir sur les autres, la nature humaine se révèle toujours.

Pour le bureau local DISP TOULOUSE

Thomas JACQUOT